



GUINÉE ECOLOGIE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

APPEL D'OFFRES N°003-GE-26

FOURNITURE ET LIVRAISON D'ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLES

SECTION I – AVIS D'APPEL D'OFFRES

Guinée Ecologie lance, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'aménagement du forêt classée Pic de Fon, un appel d'offres pour la fourniture et la livraison d'équipements et matériels agricoles destinés aux agriculteurs formés dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'accélération. Les soumissionnaires intéressés et remplissant les conditions de participation sont invités à présenter leur offre conformément aux dispositions du présent dossier.

SECTION II – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

2.1 Candidats admis à concourir

Peuvent soumissionner toutes les personnes physiques ou morales, ainsi que les groupements d'entreprises légalement constitués, qui satisfont aux conditions suivantes :

- Être légalement enregistrés comme fournisseurs d'équipements de ce type (RCCM à jour) ;
- Être en règle avec les obligations fiscales (NIF, attestation fiscale) ;
- Ne pas se trouver en situation de faillite, liquidation judiciaire ou d'insolvabilité ;
- N'avoir aucun conflit d'intérêt avec Guinée Ecologie ou avec les membres du Comité des Achats (Déclaration de non-conflit d'intérêt en Annexe C) ;
- Disposer des capacités financières et techniques nécessaires pour l'exécution du marché.

2.2 Frais de soumission

Le soumissionnaire supporte tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre, quels que soient les résultats de la procédure. Guinée Ecologie ne peut en aucun cas être tenu responsable de ces frais.

2.3 Langue de l'offre

L'offre et toute la correspondance échangée entre le soumissionnaire et Guinée Ecologie seront rédigées en français.

2.4 Documents constitutifs du dossier de soumission

Le dossier de soumission comprendra obligatoirement les pièces suivantes, présentées en un (1) seul exemplaire original, réparties dans deux (2) enveloppes A4 séparées, l'une contenant le dossier administratif et l'autre contenant l'offre technique et financière. Les deux enveloppes A4 seront placées dans une (1) enveloppe A3 fermée et anonyme :

Enveloppe A – Dossier Administratif

- Lettre de soumission signée et cachetée (Annexe A) ;
- RCCM en cours de validité ;
- Numéro d'Identification Fiscale (NIF);
- Attestation fiscale à jour;
- Déclaration de non-conflit d'intérêt dûment signée (Annexe C) ;
- Déclaration sur l'honneur attestant l'absence d'exclusion, de sanctions ou de faillite.

Enveloppe B – Offre Technique et Financière

- Bordereau Descriptif Quantitatif dûment rempli (Annexe B) avec prix unitaires et totaux TTC en GNF ;
- Fiches techniques détaillées de chaque article (marque, modèle, pays d'origine, normes techniques) ;
- Délais de livraison confirmés par article et disponibilité du stock ;
- Conditions de garantie et modalités de SAV ;
- Références de marchés similaires exécutés au cours des trois dernières années (clients, montants, dates).

2.5 Validité des offres et retrait

Les offres demeurent valables pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise. Aucune offre ne peut être retirée, remplacée ou modifiée après la date et heure limites de dépôt.

2.6 Demandes d'éclaircissements

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des éclaircissements doit contacter M. Lucien HABA (lucienhaba@guineecologie.net), au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date limite de dépôt. Les réponses seront transmises simultanément à l'ensemble des soumissionnaires.

2.7 Modalités de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées en mains propres ou envoyées par courrier recommandé au plus tard à la date et à l'heure limites indiquées. L'enveloppe A3 doit porter la mention :

« Offre pour la fourniture d'équipements et matériels agricoles – Ne pas ouvrir sauf en séance d'ouverture des offres par le Comité des Achats »

Adresses de dépôt : (i) Siège de Guinée Ecologie, Quartier Bantounka 1, Commune de Lambanyi, Conakry, République de Guinée ; ou (ii) Bureau de Guinée Ecologie à N'Zérékoré, Quartier Gbangana, N'Zérékoré, République de Guinée.

2.8 Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le 8 septembre 2026 à 10 h 00 au siège de Guinée Ecologie. Un procès-verbal de séance sera dressé et signé par les membres de la Commission.

2.9 Confidentialité de l'évaluation

L'évaluation des offres est strictement confidentielle. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation ou à la comparaison des offres ne sera communiquée aux soumissionnaires avant la notification de l'attribution du marché. Toute tentative d'influence entraîne le rejet immédiat de l'offre du soumissionnaire concerné.

SECTION III – CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

3.1 Objet et contexte

Dans le cadre du Projet Pic de Fon, Guinée Ecologie souhaite acquérir des équipements et matériels agricoles destinés aux agriculteurs formés dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'accélération. Les équipements devront être rendus au Bureau de Guinée Ecologie à N'Zérékoré, Quartier Gbangana, tous frais de transport, de manutention et d'assurance jusqu'à ce lieu de livraison étant à la charge exclusive du fournisseur. Tous les biens fournis doivent être conformes aux spécifications ci-dessous :

3.2 Spécifications techniques détaillées

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité
1	Machette	Lame en acier trempé, longueur ≥ 45 cm, manche en bois dur ou PVC renforcé	160
2	Houe	Lame en acier forgé, emmanchée sur manche en bois dur, usage agricole intensif	150
3	Binette	Lame en acier, manche en bois dur, pour sarclage et entretien des planches	50
4	Brouette (SODEFA)	Type SODEFA ou équivalent, cuve métallique renforcée ≥ 60 L, roue pneumatique, châssis tubulaire	32
5	Arrosoir (20 L)	Plastique résistant, capacité 20 litres, avec pomme d'arrosage amovible	60
6	Râteau	12 à 14 dents en acier, manche en bois dur	79
7	Fourche	4 dents en acier forgé, manche en bois dur	79
8	Pelle	Godet en acier, manche en bois dur	79
9	Paire de bottes	PVC imperméable, semelle antidérapante, tailles assorties (38 à 45)	170
10	Grillage (rouleau)	Grillage galvanisé, maille losange, hauteur $\geq 1,50$ m, rouleau ≥ 25 m	30
11	Paire de gants	Gants de protection agricole en cuir ou toile renforcée, tailles assorties	170
12	Motopompe	Moteur essence, débit ≥ 30 m ³ /h, orifices aspiration/refoulement 2" à 3", livrée avec crépine et raccords	17
13	Pulvérisateur (16 litres)	Pulvérisateur à dos, réservoir 16 L, pompe à pression manuelle, lance avec buses réglables	25

N°	Désignation	Spécifications techniques	Quantité
14	Bâche noire (10 m)	Polyéthylène noir résistant, largeur standard, longueur 10 m	22
15	DI Grow (vert et rouge)	Engrais foliaire organique liquide DI Grow (vert et rouge), flacon d'origine scellé, produit homologué	50
16	Seau (20 L)	Plastique renforcé, capacité 20 litres, anse métallique	60
17	Décamètre (50 m)	Ruban de mesure 50 m en fibre de verre, boîtier robuste avec manivelle	15
18	Cordeau (ficelles) – lot de 10 unités	Ficelle nylon résistante, conditionnée par lot de 10 unités	150
19	Centimètre (5 m)	Mètre ruban métallique rétractable de 5 m	15
20	Fût vide (200 L)	Fût métallique ou plastique de 200 L, propre, non contaminé, avec couvercle	32
21	Bidon vide (20 L)	Bidon plastique de qualité alimentaire, 20 L, avec bouchon	70
22	Plastique transparent (rouleau)	Film polyéthylène transparent pour ombrière/pépinière, rouleau standard	3
23	Sachets de pépinière (paquet de 100)	Sachets polyéthylène noir perforés pour pépinière, paquet de 100 unités	24
24	Sac de sciure de bois	Sciure de bois propre et sèche, sac d'environ 50 kg	30
25	Creusoir	Outil de creusage en acier forgé, manche en bois dur	2
26	Bassine basse rigide (50 L)	Bassine plastique rigide, capacité 50 L	4
27	Pelle raclette	Pelle raclette en acier, manche en bois dur	4
28	Lime	Lime plate d'affûtage, longueur ≥ 25 cm, avec manche	160

SECTION IV – CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE QUALIFICATION

L'évaluation se déroule en trois étapes successives et éliminatoires. Un dossier rejeté à l'une des étapes n'est pas examiné pour les étapes suivantes.

4.1 Étape 1 – Évaluation administrative (éliminatoire)

Tout dossier administratif incomplet, non signé ou comportant des pièces expirées sera éliminé d'office.

4.2 Étape 2 – Évaluation technique et financière (notation sur 100 points)

Les soumissionnaires qualifiés font l'objet d'une évaluation pondérée sur 100 points, selon le barème suivant :

N°	Critère d'évaluation	Pondération
1	Conformité des spécifications techniques proposées aux exigences du DAO	25
2	Prix global TTC livré au Bureau de Guinée Ecologie à N'Zérékoré (meilleur rapport qualité-prix)	30
3	Délais de livraison proposés (délai le plus court favorisé)	15
4	Disponibilité confirmée du stock pour chaque article	10
5	Garantie offerte (durée, étendue de couverture)	10
6	Service après-vente (réseau, délai d'intervention)	10
TOTAL		100

Seuil minimum de qualification : 70 points sur 100. Les offres n'atteignant pas ce seuil sont écartées.

4.4 Offres anormalement basses

Toute offre dont le prix paraît anormalement bas au regard de la portée du marché fera l'objet d'une demande d'explication écrite. Si les justificatifs fournis ne sont pas satisfaisants, l'offre sera rejetée.

4.5 Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux spécifications du DAO, a obtenu au moins 70 points et présente le coût évalué le moins élevé. La notification d'intention d'attribution sera communiquée à tous les soumissionnaires avant la signature du marché.

SECTION V – CONDITIONS DU CONTRAT

- Le marché sera régi par les dispositions du Manuel de gestion financière de Guinée Ecologie, par les conditions du présent DAO, et par les clauses générales ci-après inspirées des meilleures pratiques internationales.
- La durée du contrat couvrira toute la période allant jusqu'à la livraison complète des équipements et leur réception définitive et conforme par Guinée Ecologie.
- Le règlement du montant du marché sera effectué en un paiement unique de cent pour cent (100 %) après la livraison et la réception conforme des équipements, sur présentation de la facture et des bons de livraison dûment signés.
- Les équipements fournis devront être couverts par une garantie minimale de douze (12) mois à compter de la réception conforme. Durant cette période, le fournisseur s'engage à réparer ou remplacer tout équipement défectueux dans un délai maximum de quinze (15) jours calendaires.
- Guinée Ecologie se réserve le droit de procéder à des inspections et essais des équipements avant leur réception. Tout équipement non conforme aux spécifications techniques sera refusé et devra être remplacé aux frais exclusifs du fournisseur.

- En cas de force majeure dûment notifiée par écrit, les délais d'exécution pourront être prorogés. Toutefois, si la situation de force majeure se poursuit au-delà de soixante (60) jours, le marché pourra être résilié sans indemnité pour l'une ou l'autre des parties.
- Guinée Ecologie pourra résilier le marché par notification écrite en cas d'inexécution grave des obligations du fournisseur, sans préjudice de ses droits à réparation.
- Le fournisseur s'engage à maintenir strictement confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de l'exécution du marché.
- Le droit applicable au présent marché est le droit guinéen. Tout différend fera d'abord l'objet d'une tentative de règlement amiable dans un délai de vingt-huit (28) jours. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis à l'arbitrage ou aux juridictions compétentes de Conakry.

SECTION VI – FORMULAIRES ET MODÈLES

Les formulaires suivants sont obligatoirement joints au présent dossier. Ils doivent être utilisés tels quels par les soumissionnaires:

- Annexe A – Modèle de Lettre de soumission ;
- Annexe B – Bordereau Descriptif Quantitatif ;
- Annexe C – Déclaration de non-conflit d'intérêt.

Renseignements complémentaires

Pour toute question relative au présent appel d'offres : **M. Lucien Haba**, Comptable et Assistant Logistique – Tél. : **628 17 01 83** – Email : **lucienhaba@guineecologie.net**.

Fait à Conakry, le 26 août 2026

Le Directeur Exécutif



M. Mamadou DIAWARA

ANNEXE A
MODÈLE DE LETTRE DE SOUMISSION

Date: ____ / ____ / 2026

Appel d'Offres N° :

À : M. le Directeur Exécutif de Guinée Ecologie, Conakry

Objet : Soumission pour la fourniture et la livraison d'équipements et matériels agricoles – AO-001-GE-26

Messieurs,

Après avoir examiné le présent Dossier d'Appel d'Offres dont nous accusons réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer les équipements décrits conformément aux spécifications du DAO, pour la somme totale de :

[Montant total en chiffres] GNF TTC soit [montant total en lettres]

Nous certifions par la présente que :

- Nous remplissons les critères d'éligibilité requis et nous n'avons pas de conflit d'intérêt ;
- Les équipements proposés sont conformes aux spécifications techniques du DAO ;
- Nous nous engageons à livrer dans le délai de ____ jours à compter de la signature du marché ;
- Nous garantissons les équipements fournis pendant une période minimale de 12 mois après réception conforme ;
- Nous nous engageons à fournir le service après-vente selon les conditions indiquées dans notre offre ;
- Notre offre demeurera valable pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt.

Nom du Soumissionnaire : _____

Représentant légal : _____

Titre : _____

Signature : _____ **Cachet :**

Date : ____ / ____ / 2026

ANNEXE B
BORDEREAU DESCRIPTIF QUANTITATIF
(À compléter par le Fournisseur — 1 original)

AO N° :

Date de remise : ____ / ____ / 2026

N°	Description	Qté	PU TTC (GNF)	Total TTC (GNF)	Délai livr.	Garantie	Origine
1	Machette	160					
2	Houe	150					
3	Binette	50					
4	Brouette (SODEFA)	32					
5	Arrosoir (20 L)	60					
6	Râteau	79					
7	Fourche	79					
8	Pelle	79					
9	Paire de bottes	170					
10	Grillage (rouleau)	30					
11	Paire de gants	170					
12	Motopompe	17					
13	Pulvérisateur (16 litres)	25					
14	Bâche noire (10 m)	22					
15	DI Grow (vert et rouge)	50					
16	Seau (20 L)	60					
17	Décamètre (50 m)	15					
18	Cordeau (ficelles) – lot de 10 unités	150					
19	Centimètre (5 m)	15					
20	Fût vide (200 L)	32					
21	Bidons vide (20 L)	70					
22	Plastique transparent (rouleau)	3					
23	Sachets de pépinière (paquet de 100)	24					
24	Sac de sciure de bois	30					

N°	Description	Qté	PU TTC (GNF)	Total TTC (GNF)	Délai livr.	Garantie	Origine
25	Creusoir	2					
26	Bassine basse rigide (50 L)	4					
27	Pelle raclette	4					
28	Lime	160					
MONTANT TOTAL TTC (GNF)							

Montant total en lettres:

Nom et signature du Fournisseur :

Cachet :

ANNEXE C

DÉCLARATION DE NON-CONFLIT D'INTÉRÊT

Appel d'Offres N° :

Nom du Soumissionnaire : _____

Représentant légal : _____

Je, soussigné(e), représentant dûment autorisé du soumissionnaire désigné ci-dessus, déclare solennellement que :

- Le soumissionnaire, ses dirigeants, actionnaires et personnel impliqués dans cette offre n'ont aucun lien familial, commercial ou financier avec les membres du Comité des Achats de Guinée Ecologie ou avec toute personne participant à l'évaluation du présent appel d'offres ;
- Le soumissionnaire n'a pas participé à la préparation du présent Dossier d'Appel d'Offres ou à la définition des spécifications techniques des équipements ;
- Le soumissionnaire ne fait pas l'objet d'une exclusion ou d'une sanction prononcée par un organisme public guinéen ou international ;
- Le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité ;
- Aucune somme, commission, avantage ou cadeau n'a été offert, promis ou accordé à un responsable ou agent de Guinée Ecologie en relation avec le présent appel d'offres.

Je m'engage à informer immédiatement Guinée Ecologie de toute situation de conflit d'intérêt qui pourrait survenir en cours de procédure.

Je certifie que les informations ci-dessus sont sincères et exactes, et j'accepte que toute fausse déclaration entraîne le rejet de l'offre ou la résiliation du marché.

Fait à : _____ **Le :** ____ / ____ / 2026

Nom et titre : _____

Signature: _____ **Cachet:**